

# ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



Bulletin de liaison N° 32  
ANNEE 2016

**Atelier de Bijouterie**  
**Pierre ARNAULT**  
 Joaillier



Avenue Albin Davin – 26740 MARSANNE  
 Tel/Fax : 04.75.90.33.47

**L'ATELIER**  
 Restaurant, boutique hôtel, salon de thé, réceptions



Le Village, 26740 Marsanne  
 atelierdemarsanne.fr  
 contact@atelierdemarsanne.fr  
 04 75 90 36 75

UN DÉCRET  
 INTERPRÈTE  
 LES MARSANNAIS

LE VILLAGE  
 à Marsanne

**LE GLOBE**

Hôtel Restaurant

4 Rue Marquise  
 26740 Marsanne  
 04 75 90 32 09/09 60 10 25 00  
 leglobe.26@orange.fr

[www.leglobe-marsanne.fr](http://www.leglobe-marsanne.fr)

**Le MARSANNAIS**

**LOTO**

Place Auguste Canon  
 26740 Marsanne  
 Tél. 04 75 90 32 69

**Tabac Presse**

**TAXI MARSANNAIS**  
 Depuis 1994

TRANSPORTS PRIVÉS  
 gares, aéroports, ...

TOUS TRANSPORTS MÉDICAUX ASSIS  
 (dialyse, rayon, chimiothérapie, hospitalisation...)

TRANSPORTS ENFANTS CMP, CMPP

**06 09 32 74 58** taxi-marsannais@orange.fr

CONVENTIONNÉ SÉCURITÉ SOCIALE - AUCUNE AVANCE DE FRAIS À FAIRE



**Menuisier Ebeniste**  
**Isambert Patrick**

- Fabrication, pose de cuisine
- Agencement, dressing
- Parquets

80 chemin du Lavoir  
 26740 Marsanne  
 zig80@wanadoo.fr

port. 06.87.05.71.65  
 tél. 04.75.90.30.69  
 fax. 04.75.90.33.80



fruits et légumes

MARCAU



MARCAU

Telephone  
 06/32/95/47/83

60 route des bosquets - 26740 Marsanne

**LE STUDIO MARSANNAIS**

Coiffure  
 Féminin & Masculin

**tel: 04.75.90.32.76**  
*cave au sous-sol*

Virginie Coupi  
 1 rue Comte de Poitiers  
 Marsanne 26730

Mardi au Jeudi 9h-12h, 14h-18h30  
 Vendredi 9h-18h  
 Samedi 9h-12h

**Le grenier des couleurs**

Annick Dubois  
 Tél. 06 84 88 33 00

**ATELIERS D'ART DE FRANCE**

**ARTISAN D'ART en PATINE SUR MEUBLES**

Confection d'abat-jour sur mesure  
 Décapage par aérogommage  
 Stages et ventes de peintures naturelles

**LE GRENIER DES COULEURS**  
 Rue du Comte de Poitiers  
 26740 MARSANNE  
[www.couleur-naturelle.com](http://www.couleur-naturelle.com)



# ASSOCIATION « LES AMIS DU VIEUX MARSANNE »

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Après réunion CA du 08/04/2015*

Président	Nicole KLAWITTER
Vice président	Pierre PETIT
Vice Président	Gérard MONTAGNE
Trésorier	Marie France CHÂTEAU
Secrétaire	Georges JACOUTON
Secrétaire adjoint	Antoine ARNAUD
Conseillers	Paulette BARON, Christian CHAINAS, Jean-Philippe CHASSAGNE, Patrick CHÂTEAU, Jacques DUFRANE, Denis FRANCHINI, Marie -Madeleine JACOUTON



**Tribune 16 avril 2015**

**Contact :** [amisvieuxmarsanne@outlook.fr](mailto:amisvieuxmarsanne@outlook.fr)

## LE MOT DE LA PRESIDENTE

Nous avons le plaisir de publier dans ce n° 32 la première partie du travail effectué par notre amie Françoise Niederhauser (la deuxième partie sera pour 2017) ; hommage aux hommes de Marsanne disparus durant la grande guerre.

La richesse de notre documentation et les actions menées sur le terrain ne pourraient se faire sans une étroite collaboration avec les membres de mon conseil d'administration, les bénévoles et les « gardiens du souvenir ! » qui nous ouvrent leurs trésors.

Soyez en tous remerciés.

L'association poursuit sa mission de préservation du patrimoine. Je tiens à dire ici, que souvent perçue comme une association ne s'occupant que du vieux village, (amis du vieux Marsanne synonyme d'amis du vieux village), ce numéro exprime une fois de plus que nous travaillons pour l'ensemble du patrimoine marsannais.

Les projets n'ont pas manqués :

- débroussaillage, nettoyage et embellissement, petits travaux de maçonnerie
- clé USB, avec la compilation des 30 derniers bulletins
- rafraîchissement des plaques de rue dans le vieux village, Place Canon et bientôt inscription sur le monument aux morts.

Sont en cours de réalisation :

- la reconstitution à l'identique de l'inscription « ECOLE MUTUELLE » au dessus de l'entrée de la poterie « Le Point du Jour »
- deux panneaux au départ du chemin des fileuses se rendant aux ateliers de Mirmande, hommage à ces jeunes filles qui se risquaient à travers la forêt pour un maigre salaire.

Suite à une rencontre avec Marie-Josée Guerguy, adjointe à la culture, au cours de laquelle un inventaire des améliorations paraissant nécessaires à effectuer au vieux village, de bonnes décisions ont été prises, par exemple :

- le lavoir de la Place du Légat a été remis en eau et fleuri tout l'été
- la rampe longeant les nouveaux escaliers doit être posée très bientôt, les abords seront fleuris

Il reste de gros sujets de préoccupation :

- Saint Félix qui s'est à nouveau gravement dégradée (pierres dangereuses, fissures, gouttières...) Les rafistolages ne suffisent plus. Une rencontre est prévue avec la mairie afin de monter un dossier.
- autorisation par les Bâtiments de France de nouvelles constructions surprenantes au vieux bourg. Même si notre influence est très limitée, nous restons attentifs à toute demande de permis de construire. Une législation précise applicable à tous mériterait d'être définie.

Nos rendez-vous de l'été :

- expo photos du 8 au 23 juillet – salle de Justice de Paix
- concert de cuivre dimanche 7 août – lieu à définir

Je vous souhaite une bonne lecture.

Nicole Klawitter

## Marie-Louise Raymond

Une grande dame nous a quitté.

Altruiste, elle savait transmettre, dans le respect de la personne à qui elle enseignait, donner le goût, la curiosité de connaître... C'est ainsi qu'elle m'a enseignée l'art de préserver et de mettre en valeur notre patrimoine local et culturel à travers nos archives.

Des associations, des particuliers, les enfants des écoles, des chercheurs historiens et scientifiques l'ont fréquemment interpellée et questionnée. Elle était la référence de notre histoire locale. La Forêt, St Félix, le château, l'obélisque, Emile Loubet... n'avaient plus de secret pour elle.

Son sens de la recherche, son souci du détail la poussait toujours plus loin. « Ce sont les petites histoires qui font la grande histoire » disait-elle souvent et c'était vrai.

Son sens du contact lui ouvrait toutes les portes. C'est ainsi qu'elle avait tissé des liens précieux avec une autre grande dame du patrimoine drômois, Madame Vallentin du Cheylard, aujourd'hui disparue.

Son travail en collaboration avec l'arrivée d'un archiviste départemental, en la personne de Monsieur Poinas puis de Monsieur Oran, ont fait avancer considérablement le dépouillement de nos archives locales. Aujourd'hui ça continue.

Merci Madame Raymond pour tant d'amour que vous avez donné à notre village, qui grâce à vos connaissances nous l'ont rendu si précieux.

Je me souviendrai toujours de ce petit sourire malicieux ponctué par un si joli mot en patois « eï comaco ! (c'est comme ça !) » qui ne cessera jamais de m'interpeller, moi qui n'étais pas d'ici.

**Paulette Baron Chachuat**



## LA LANTERNE DE MARSANNE

### Conte de Noël

\*\*\*

C'était Noël. Là-haut, dans le vieux village de Marsanne (Drôme, France), une bise mordante balayait de rares flocons. Perçant la nuit noire et glacée, des ombres remontaient sous le beffroi. Sa masse trapue devenait un géant maléfique aux chevaux gris. Vite, on pressait le pas en longeant les ruines retapées une à une par une poignée de fous qui s'écorchaient les mains et le cœur à remonter les pierres.

Quand les temps étaient durs, pendant la dernière guerre, les Contributions avaient expliqué comment payer moins d'impôts : il suffisait d'enlever le toit des maisons inoccupées. Par delà les frontières, les percepteurs s'étaient donné le mot et de Corse en Irlande, des tuiles disparurent. L'Europe fiscale s'était faite avant la lettre, par le faite. Et à Marsanne comme ailleurs, les vieilles bâtisses s'ouvrirent comme des pêches mures. Quelques lustres plus tard, avec leurs ongles, leurs pelles et leurs pioches, des "fous des pierres", des "étrangers" sauvaient le vieux village déserté et lui retrouvaient péniblement une âme.

C'était Noël, il faisait nuit, froid, noir et il neigeait. On courbait l'échine autant pour vaincre la pente et le vent glacé que par crainte d'être enseveli sous la voute branlante où résonnaient encore les galoches de mécréants. L'unique lanterne était loin maintenant. Il fallait cheminer comme à tâtons. Heureusement on connaissait la route et les mauvaises rencontres étaient rares.

On se prenait à rêver de clarté. On voyait déjà le sapin illuminé. Devant la cheminée, les enfants écrivaient : "Cher Père Noël, pourrais-tu m'apporter une orange et poser une lanterne dans la rue".

Et Noël vint, les oranges aussi, mais de lanterne, point.

Les "fous des pierres" se réunirent. Ils battirent le rappel dans le bourg du bas, où, dans les maisons patriciennes, on se souvenait un peu du vieux village d'antan. Bref ils se firent entendre. Au maire, ils demandèrent plus d'eau et bien d'autres choses. Il promit ce qu'on voulait, dont quatre lanternes.

Et Noël vint, les oranges aussi, mais de lanterne, point.

L'été suivant, les "fous des pierres" se réunirent à nouveau. Le maire garantit bien des choses, dont deux lanternes. Pensez, cela vaut cher, 7 000 francs la paire, pose comprise ! Devant un tel chiffre, les "fous des pierres" échangèrent des regards incrédules, mais personne ne pipa mot.

Comptable des derniers publics, le maire fit son métier de maire. On était content. L'éclairage municipal était une grave affaire. On ne posait pas une lanterne comme ça. Il fallait l'avis de tous et de chacun. Nul ne devait souffrir de nuisance. Tout le réseau électrique était en cause. Ceux qui savaient vinrent, les fonctionnaires fonctionnèrent, les ingénieurs s'ingénierent, Oeudéhèf oeudéhèfit et les "fous des pierres" eurent un espoir.

Et Noël vint, les oranges aussi, mais de lanterne, point.

Combien de montagnes, de Grand'Limite, de Chatelard, de Paruel et autres Peyrieux fallait-il remuer pour avoir non plus quatre, mais deux lanternes. C'était comme une fatalité. Certains prirent le parti d'en rire. D'autres prièrent Saint Félix, dont l'église, sauvée jadis de la ruine complète par un pur, veillait sur le village et la plaine du haut de son promontoire.

L'été suivant, les "fous des pierres", dont la ténacité n'égalait que l'obstination se réunirent à nouveau. Le maire ne vint pas. Il avait mieux à faire que de s'occuper de lanternes. Il délégua un délégué qui fit son métier de délégué. On le remercia d'avoir donné plus d'eau. Le conseiller général du canton était là et l'on était content. On parla de lanternes. C'était toujours 7 000 francs la paire (un peu plus de 1 000 euros aujourd'hui). On avait donc fait échec à l'inflation, mais c'était encore difficile et compliqué. Le choix même de l'objet invitait à la plus grande prudence, on ne pouvait prendre des vessies pour des lanternes et il fallait revoir le réseau car on voulait enterrer les fils. Bref, on ne manquait pas de bonne raisons.

Les "fous des pierres" apprirent aussi que, pour avoir remis un toit aux maisons, leurs impôts augmentaient. Ils avaient décuplé. Le percepteur qui percevait leur donna la clé du mystère. Le principe était simple : "embellissez et vous paierez". Ils embellirent et ils payèrent. La boucle était bouclée et en s'intéressant au vieux village, le fisc lui reconnaissait à nouveau une âme.

Les "fous des pierres" payèrent même les iris et les roses trémières au bord des chemins publics. Malheureusement, le chlorate de soude municipal leur fut fatal. On les faisait lanterner, mais, tenaces et obstinés, les "fous des pierres" en mirent d'autres. Ils embellirent et ils payèrent.

Et Noël vint, les oranges aussi, mais de lanterne, point.

C'est pourquoi, depuis ce temps-là, dans le bon pays de Marsanne (Drôme, France) , on n'évoque plus l'Arlésienne ou le Père Noël pour parler d'une personne ou d'une chose dont il est souvent question sans la voir jamais. On dit seulement, en insistant lourdement sur le singulier :

**"Pardi, c'est comme LA LANTERNE !"**

---

*Ce texte inédit a été donné en 1982 à Nicole Klawitter, alors présidente des Amis du Vieux Marsanne. Craignant considérablement le qu'en-dira-t-on, ma belle-mère, Marie-Louise Raymond, décédée en décembre 2015, a demandé avec insistance à Nicole de ne pas publier ce conte de Noël.*

*En août 2015, lors d'un charmant dîner chez elle, Nicole, de nouveau présidente des Amis du Vieux Marsanne après avoir élevé ses quatre enfants, m'a donné une copie du document que je lui avait transmis jadis et qui est copié ici sans en changer une virgule.*

Marc Niederhauser

# Le Pari

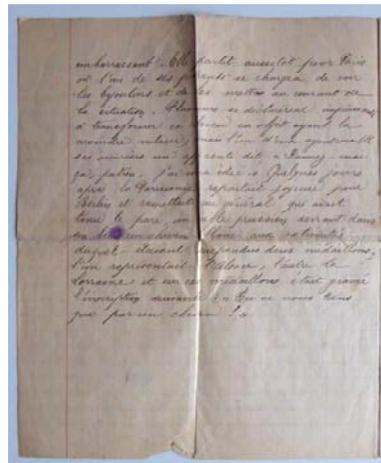
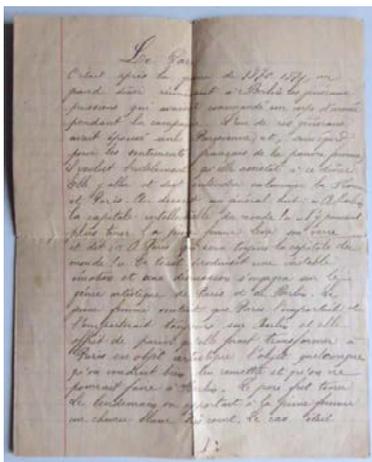
C'était après la guerre de 1870 – 1871, un grand dîner réunissait à Berlin les généraux prussiens qui avaient commandé un corps d'armée pendant la campagne.

L'un de ces généraux avait épousé une Parisienne, et, sans égard pour les sentiments français de la pauvre femme, il voulut brutalement qu'elle assistât à ce dîner. Elle y alla et dut entendre calomnier la France et Paris. Au dessert un général but : « A Berlin la capitale intellectuelle du monde ! » N'y pouvant plus tenir, la jeune femme leva son verre et dit : « A Paris qui sera toujours la capitale du monde ! » Le toast produisit une véritable émotion et une discussion s'engagea sur le génie artistique de Paris et de Berlin.

La jeune femme soutint que Paris l'emportait et l'emporterait toujours sur Berlin et elle offrit de parier qu'elle ferait transformer à Paris en objet artistique l'objet quelconque qu'on voudrait bien lui remettre et qu'on ne pourrait faire à Berlin.

Le pari fut tenu. Le lendemain on apportait à la jeune femme un cheveu blanc très court. Le cas était embarrassant. Elle partit aussitôt pour Paris où l'un de ses parents se chargea de voir les bijoutiers et de la mettre au courant de la situation. Plusieurs se déclarèrent impuissants à transformer ce cheveu en objet ayant la moindre valeur, mais l'un d'eux ayant consulté ses ouvriers un apprenti dit : « Donnez-moi ça, patron, j'ai une idée. »

Quelques jours après la Parisienne repartait joyeuse pour Berlin et remettait au général qui avait tenu le pari, un aigle prussien serrant dans son bec un cheveu blanc aux extrémités duquel étaient suspendus deux médaillons ; l'un représentait l'Alsace, l'autre la Lorraine et sur ces médaillons était gravée l'inscription suivante : « Tu ne nous tiens que par un cheveu ! »



Collection privée

**FAITS DE GUERRE (photos tirées de collection personnelle)**



2. Mairie de Xivray après bombardement

**Xivray – ville où est décédé Auguste Canon**



Bleuet... Champagne 1914



Fusilier Marin... Yver 1914



GUERRE 1914

Une cuisine allemande capturée  
par les français à la bataille de Vic-s/Aisne

Charles Léonce ASTIER

Né le 25 décembre 1889 à Marsanne (Drôme)  
Fils d'Hippolyte Astier, boucher, et de Berthe Vey  
Charcutier à Lyon

Matricule N° 343 - Classe 1909  
Bureau de recrutement : Montélimar

Ministère de la Guerre - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - CORPS.

Nom **ASTIER**  
Prénoms *Charles Léonce*  
Grade *Solдат de 2<sup>ème</sup> classe*  
Corps *158<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie*  
N° *015* au Corps. - Cl. *1909*  
Matricule. *343* au Recrutement de *Montélimar*  
Mort pour la France le *14 mai 1915*  
à *Noulette (Pas de Calais)*  
Genre de mort *tué à l'ennemi*  
Né le *25 Décembre 1889*  
à *Marsanne* Département de la *Drôme*  
Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rose et N.  
Jugement rendu le *10 Juin 1915*  
par le Tribunal de *Montélimar*  
ce jugement transcrit le *23 Juin 1915*  
à *Marsanne (Drôme)*  
N° du registre d'état civil  
534-708-1921. [20434.]

Incorporé le 1 octobre 1911 au 30<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied, il est transféré à la 14<sup>e</sup> Section de Commis et ouvriers d'administration (COA) le 21 novembre 1912 en raison de sa petite taille.

Renvoyé en disponibilité le 25 septembre 1913 avec un certificat de bonne conduite, il passe dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> octobre 1913.

Rappelé sous les drapeaux lors de la mobilisation générale du 2 août 1914, il est incorporé au 158<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 13 novembre 1914 et participe à la seconde bataille d'Artois (9 mai-juin 1915).

Porté disparu le 14 mai 1915, lors de l'attaque d'Aix-Noulette, proche de Notre-Dame de Lorette, Charles Astier disparaît avec la plus grande partie de la 1<sup>ere</sup> Compagnie du Lieutenant Vassel, dans le secteur de la Tranchée des Saules.

Il y aura plus de 600 tués ou disparus ce même jour.

*Passe dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> octobre 1913. Rappelé sous les drapeaux (mobilisation générale du 2 août 1914) Arrive au corps le 2 Mars 1914. Passé au 158<sup>ème</sup> Regt d'Inf. le 13 Novembre 1914. Disparu le 14 Mai 1915 au combat de Noulette (Pas de Calais)*

AD26, Registre matricule 1R290, p 547

ci 11 03 1913	Cumin Alex	2ème
8773	Boutet Robert	
	Micard Camille	
8173	Eiang Edouard	
7762	Jérôme Robert	
7413	Colombet Jean	
06 23 14	Roussot Gustave	
7684	Magron Auguste	
100	Angelier Lion	
015	Astier Charles	
7230	Delionne Jos	
8017	Becardet Jean	
06 27	Pédrore Louis	
06 82	Clément Jean	

*Bataillon de gauche - Un peloton de la 4<sup>e</sup> Cie, la 3<sup>e</sup> Cie et 3 sections de la 1<sup>re</sup> arrivent rapidement dans la tranchée allemande; mais le peloton de gauche de la 4<sup>e</sup> Cie, la section du génie marchant à sa gauche et la 1<sup>re</sup> section de la 1<sup>re</sup> Cie, se trouvent en présence de réseaux de fil de fer absolument intacts en face de front et du flanc gauche surtout par des foyers riches de mitrailleurs et de mortiquiers, ils laissent la majeure partie de leur effectif affaibli et troué.*

JMO du 158<sup>e</sup> RI, 1/05/15-29/06/15, p 15-20

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Fernand Louis BEAUD

Né le 1 mai 1890 à Félines (Drôme)  
Fils de Paulin Beaud et Athalie Rey  
Cultivateur à Montboucher (Drôme)

Matricule N° 40 - Classe 1910  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Beaud

Prénoms Fernand Louis

Grade 2<sup>e</sup> classe

Corps 114 BAT. LE CHASSEUR 114 BCA

N° 12893 au Corps. — Cl. 1910

Matricule. 40 au Recrutement Montélimar

Mort pour la France le 22 juillet 1915  
à Barrenkopf, Alsace (Haut-Rhin)

Genre de mort Kill à l'ennemi

Né le 1<sup>er</sup> mai 1890  
à Félines Département (Drôme)

Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon) }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le 27 novembre 1920  
par le Tribunal de Montélimar  
ou jugement transcrit le 28 novembre 1920  
à Marsannay (Drôme)

N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

534-708-1921. [26434.]

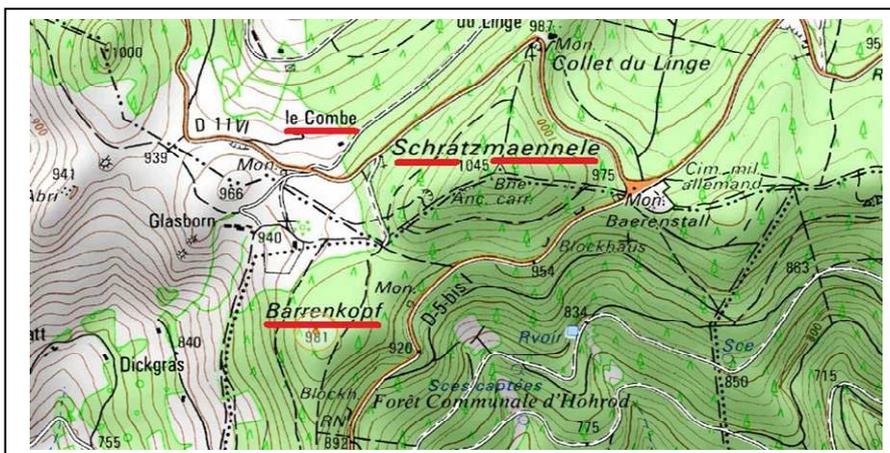
Incorporé le 7 octobre 1911 au 159<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Briançon, il est libéré le 8 novembre 1913 et passe dans la réserve de l'armée active.

Rappelé sous les drapeaux lors de la mobilisation générale du 2 août 1914, il rejoint son régiment très vite dirigé vers les cols des Vosges. Blessé au dur combat du col de la Chipotte, entre le 25 août et le 1 septembre, il passe au 14<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied (BCP), puis au 114<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins (BCA) formé en mars 1915.

Envoyé dans les Vosges dès le mois de mai, le bataillon occupe les tranchées du secteur Pairis-Wettstein, dans la région du Lac Noir et subit un baptême du feu désastreux dans l'attaque du Baerenkopf (Barrenkopf). C'est dans cet assaut mené avec un tragique manque de préparation que le soldat Fernand Louis Beaud est porté disparu le 22 juillet 1915.

*2 novembre 1915. Rappelé sous les drapeaux (mobilisation générale du 2 août 1914) Arrivé au corps le 2 août 1914 Parvenu au 14<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs le 24 février 1915. Passé au 114<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs le 27 mars 1915 Disparu au Baerenkopf le 22 juillet 1915.*

AD26, Registre matricule 1R297, p 64



Les sommets du Barrenkopf et du Schratzmaennele  
(<http://saint-gervais-guerre-14-18.over-blog.com>)

## Sergent Henri Félicien BEC

Né le 27 février 1891 à Marsanne (Drôme)  
Fils d'Elie Bec et Sylvie Jallès  
Cultivateur aux Andrans

Matricule N° 298 - Classe 1911  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BEC  
Prénoms Henri Félicien  
Grade Sergent  
Corps 91<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (M.O.R.C.H. Pas)  
N° 2364 au Corps. — Cl. 1911  
Matricule. 298 au Recrutement de Montélimar  
Mort pour la France le 6 juillet 1919  
à Hôpital Militaire de Montélimar (Drôme)  
Genre de mort. Maladie contractée en service commandé  
tuberculose pulmonaire  
Né le 27 février 1891  
à Marsanne Département Drôme  
Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de Drôme  
acte ou jugement transcrit le Contrat mariage  
Marsanne (Drôme)  
N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_  
534-708-1921. [26434.]

Incorporé le 1 octobre 1912 au 28<sup>e</sup> BACP (Bataillon alpin de chasseurs à pied), il est toujours sous les drapeaux lors de la mobilisation générale et reçoit le grade de caporal le 22 décembre 1914. Passé au peloton de mitrailleuses, il est nommé sergent le 28 avril 1915.

Envoyé d'abord en Alsace, puis sur le front des Vosges, le bataillon prend part aux durs combats de Reichackerkopf, Südel, l'Hartmannswillerkopf, puis Metzeral où le sergent Bec est blessé le 18 Juin 1915. Cité à l'ordre général pour sa bravoure, il rejoint le 70<sup>e</sup> BCA le 1 septembre 1916 et suivra toute les campagnes de la Somme au Chemin des Dames.

Fin 1917, le bataillon s'embarque pour l'Italie et prend part au combat de Monte Tomba. De retour en mai 1918, il participe aux offensives de la Marne et de la Somme jusqu'à l'armistice qui met fin à la guerre.

Le sergent Bec est à nouveau cité à l'ordre de la 1<sup>ère</sup> Armée en novembre 1918 pour une action décisive face à l'ennemi. Transféré au 26<sup>e</sup> RI, puis au 91<sup>e</sup> RI, il décède d'une tuberculose le 6 juillet 1919 à l'hôpital de Montélimar

Inscrit sous le n° 2 de la liste de créations de Marsanne  
Incorporé à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 1912 arrivé au corps le 9 Octobre 1912  
Caporal mitrailleur C. 25-12-1914, nommé sergent le 28-4-1915  
1<sup>er</sup> au 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs à pied le 1<sup>er</sup> 1916 (7<sup>ème</sup> B.C.P.  
159 du 29 1<sup>er</sup> 1916 9<sup>ème</sup> m. Lyon.) - Passé au 26<sup>e</sup> Rég. d'Inf.  
le 27<sup>e</sup> septembre 1916 - Passé au 91<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le  
11 mai 1919.  
Décède le 6 juillet 1919 à Montélimar le 6  
juillet 1919. suite de maladie.

AD26, Registre matricule 1R303, p 448-49

Cité à l'Ordre de la 1<sup>ère</sup> Armée le 24 novembre 1918. " Sous-officier à un sang-froid remarquable. Resté seul pour commander sa section. S'est acquitté avec vaillance de sa tâche. Le 4 octobre 1918, est intervenu spontanément pour repousser une contre-attaque sur un créneau. Le 6, se maintient à un nœud de boyaux, contre-attaqué de trois directions différentes pendant plusieurs heures. Le 7, a conduit une patrouille très brave qui fit des prisonniers et permit de réaliser une avance importante.

AD26, Registre matricule 1R303, p 448-49

## Frédéric Henri BERTRAND

Né le 7 mars 1888 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Jean Henry Bertrand et de Marie Bertrand  
Cultivateur

Matricule N° 290 - Classe 1908  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la Défense - Mémoire des hommes

PAR LE MINISTRE DE LA DÉFENSE - PAR LE CORPS.

Nom **BERTRAND**  
Prénoms *Frédéric Henri*  
Grade *Soldat*  
Corps *159<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> d'Infanterie*  
N° *19204* au Corps. - Cl. *1908*  
Matricule. *290* au Recrutement *Montélimar*  
Mort pour la France le *21 Octobre 1916*  
à *Biaches Somme*  
Genre de mort *Tué à l'ennemi*

---

Né le *7 Mars 1888*  
à *Marsanne* Département *Drôme*  
Arr<sup>e</sup> municipal (p. Paris et Lyon) }  
à telat rue et N°.

---

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Régiment rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte \_\_\_\_\_ transcrit le *10 février 1917*  
à *Marsanne (Drôme)*  
N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

534-708-1021. [2r 434.]

Incorporé au 159<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 7 octobre 1909, il est envoyé dans la disponibilité le 24 septembre 1911 avec un certificat de bonne conduite, puis passé dans la réserve de l'armée active le 1 octobre 1911.

Rappelé sous les drapeaux lors de la mobilisation générale du 2 août 1914, il rejoint son régiment à Briançon. D'Alsace aux Vosges, puis à l'Artois, le 159<sup>e</sup> RI prend part à toutes les offensives jusqu'à Verdun au début de 1916, puis à la bataille de la Somme à la fin de l'année.

Frédéric Henri BERTRAND est tué le 21 octobre 1916 dans le secteur de Biaches - la Maisonnette, une hauteur dominant la Somme, face à Péronne. Les combats y sont acharnés, les pertes très lourdes.

Tombé lors d'une contre-attaque ennemie, le soldat BERTRAND est cité à l'ordre du Régiment et recevra la Médaille militaire à titre posthume en 1919.

*Tué à l'ennemi le 21 Octobre 1916 sur le territoire de la Commune de Biaches (Somme)*

*Cité à l'ordre du Rég<sup>t</sup> N° 159 du 9 décembre 1916 "Modèle de Courage et de Bravoure. Tombé glorieusement à son poste de combat au cours d'une contre-attaque ennemie."*

AD26, Registre matricule 1R283, p 404

d) 2<sup>e</sup> Bataillon en réserve au Ravin du Colonel  
Bertes de la journée du 21 = 33 tués - 98 blessés -  
106 disparus - Officiers: Sicut<sup>e</sup> Roux, Sous Sicut<sup>e</sup> Patonnet et Nybelin  
blessés le 21 octobre. Sous Sicut<sup>e</sup> Nantais et Reige disparus le 21 octobre.

JMO du 159<sup>e</sup> RI, 23/08-31/12/1916, p 14-16 journée du 21 octobre

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Valentin Armand BLACHE

Né le 6 août 1893 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Valentin Blache et d'Amanda Borel  
Maréchal ferrand

Matricule N° 361 - Classe 1913  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **Blache**  
Prénoms **Valentin Armand**  
Grade **2<sup>e</sup> Escadron**  
Corps **112<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Artillerie**  
N° **10941** au Corps. - Cl. **1913**  
Matricule. **361** au Recrutement **Montélimar**  
Mort pour la France le **23 août 1918**  
à **Le Quesnoy (Somme)**  
Genre de mort **Tué à l'ennemi**

Né le **6 août 1893**  
à **Marsanne** Département **Drôme**  
Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le **10 Avril 1919**  
**Marsanne (Drôme)**  
N° du registre d'état civil. \_\_\_\_\_

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

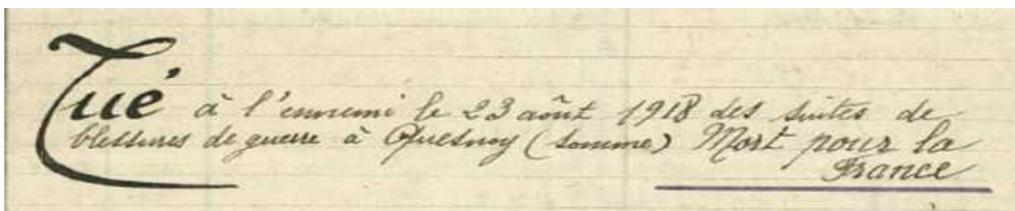
534-708-1921. [20434.]

Incorporé au 38<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de campagne comme engagé volontaire pour trois ans le 4 avril 1913 à la mairie de Montélimar. Arrivé au corps le 7 avril et immédiatement nommé 2<sup>ème</sup> canonnier conducteur.

Avec son régiment, il participe aux combats en Lorraine en 1914, puis revient dans l'Oise sur plusieurs positions dans le secteur de Conchy-les-Pots, Roye-Lassigny durant l'année 1915.

Le 38<sup>e</sup> RI combat à Verdun en 1916, revient dans l'Aisne et prend part à la bataille de la Somme. En 1917, direction les Vosges, puis la Somme et nouveaux combats à Verdun jusqu'à juillet 1918.

Retour dans la Somme, dans le secteur de Roye, plus précisément à Le Quesnoy-Parvillers, où Valentin Armand Blache est tué le 23 Août 1918, alors que son régiment soutient l'attaque du 112<sup>e</sup> RI en direction de Fresnoy-les-Roye.



AD26, Registre matricule IR 317, p 583

20/8/18	Le groupe chargé de soutenir le 112 <sup>e</sup> RI sur la position à cheval sur la route Le Quesnoy - Parvillers
21/8/18	Mort en direction des pièces sur le secteur de Fresnoy le 21/8
22/8/18	Bris sur trébuchet versant Fresnoy le 22/8
26/8/18	Attaque de Fresnoy le 26/8 par le 112 <sup>e</sup> RI appuyé à gauche par le 55 à Droite par le 113. Barrage roulant à 4h40. Objectifs atteints à 1 heure

JMO du 38<sup>e</sup> RAC, 29/03/1916-28/04/1919, p 40

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Lieutenant Louis Auguste BLANC

Né le 23 octobre 1879 à Montélimar (Drôme)

Matricule N°29 - Classe 1899

Fils de Jean Xavier Blanc et Rose Alexandrine Guyon

Bureau de recrutement : Montélimar

Chapelier à Hanoï

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Blanc  
Prénoms Louis  
Grade Lieutenant  
Corps 415<sup>e</sup> Inf.  
N° 444 au Corps. — Cl. 1899  
Matricule. 29 au Recrutement Montélimar  
Décédé le : 25 Mai 1918  
Hôpital n°69 Menton  
Genre de mort Maladie  
Né le 23 octobre 1879  
Montélimar Département Drôme  
Arr. municipal (p. Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.  
Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement-transcrit le 25 Mai 1918  
à Menton Alpes Maritimes  
N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_  
536-707-1021. [26434.]

Engagé volontaire en 1897 au 4<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de Marine, il effectue dans cette arme une longue carrière militaire qui le mène au Tonkin, en Chine et en Cochinchine jusqu'en 1905 où il rejoint le 46<sup>e</sup> Régiment d'infanterie. Titulaire de plusieurs médailles, il est encore distingué pour son courage pendant les inondations de 1910.

Passé dans l'armée territoriale en 1913, il reçoit la médaille militaire et se retire à Marsanne. A nouveau engagé en 1914, il passe du 111<sup>e</sup> Régiment d'infanterie territoriale au 52<sup>e</sup> Régiment d'infanterie et sera cité à l'ordre de la 3<sup>e</sup> armée pour une action courageuse le 21 Août 1916.

Sa carrière se termine avec le grade de lieutenant au 415<sup>e</sup> Régiment d'infanterie territoriale, mais il n'aura pas la joie de voir la victoire, car il décède au sanatorium de Menton le 25 mai 1918.

Blessé le 21 août 1916 par balle à l'index.  
Cité à l'ordre de la 3<sup>e</sup> armée au titre du 111<sup>e</sup> R. I. au 52<sup>e</sup> R. I. comme volontaire  
Médaille militaire - a conduit sa section avec une extrême énergie dans une contre-attaque sous le feu des mitrailleuses allemandes, a largement contribué au succès de la contre-attaque générale

AD26, Registre matricule 1R212, p 38-39

21 Août - Matinée agitée. Le reste de la journée est calme. Le Colonel Luffert quitte le secteur à 18 h. - Le commandement de la Branche Chénais est réparti provisoirement entre le lieutenant (C<sup>te</sup> Buisson (345 R I) et le lieutenant - Chef Borneique du 415: dont un Bataillon tient la position à l'ouest de la route de Vaux.  
Pertes - 3 blessés  
Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Bataillons se mettent en route. Le 1<sup>er</sup> à 4 h, le 2<sup>e</sup> à 5 h et se rendent à Ambly où ils cantonnent.  
Le 3<sup>e</sup> Bataillon et la C.M. sont relevés et viennent cantonner à Belrupt.  
22 Août - A 4 heures, le 3<sup>e</sup> Bataillon quitte Belrupt et se

JMO du 52<sup>e</sup> RI, 28/02/1916-31/12/1916, p 29

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Marius Emile Gratien BOISSIN

Né le 29 juillet 1895 à Marsanne  
Fils de Gratien Boissin, gendarme à Toulon, et de  
Eugénie Testu, chez son père Barthélemy Testu,  
quartier du Marais

Matricule N° 869 - Classe 1915  
Bureau de recrutement : Montélimar

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.  
© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

Nom BOISSIN  
Prénoms Marius Emile  
Grade 2<sup>e</sup> CLASSE  
Corps 52<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie  
N° 5035 au Corps. — Cl. 1915  
Matricule 869 au Recrutement Montélimar  
Mort pour la France le 26 août 1914  
à La Salle (Vosges)  
Genre de mort tué à l'ennemi

Né le 29 Juillet 1895  
à Marsanne Département Drôme  
Arr<sup>t</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon) }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le 23 Juin 1920  
par le Tribunal de Montélimar  
note ou jugement transcrit le 30 Juin 1920  
à Marsanne (Drôme)  
N° du registre d'état civil  
534-708-1021. [2043A.]

Engagé volontaire pour trois ans le 5 novembre 1913 à la mairie de Montélimar, le jeune homme rejoint le 52<sup>e</sup> Régiment d'infanterie comme soldat de 2<sup>e</sup> classe.

Lors de la déclaration de guerre, le régiment va d'abord combattre dans les Vosges pour défendre les cols (Sainte-Marie, le Bonhomme, cols de Prayé et du Hantz, etc) entre le 12 et le 24 août 1914, puis il se dirige vers la Lorraine, dans la région de Lunéville.

Les combats font rage entre La Roche St Blaise et La Salle avec de très lourdes pertes.

Marius Emile Gratien Boissin est tué probablement vers le 29 août, à La Salle. Son décès officiel a été fixé ultérieurement au 26 août.

*tué à l'ennemi à La Salle le 29 Août 1914. Arrêté du 4-10-1914. Décès officiel au 26 août 1914 à La Salle (Vosges) jugement déclaratif de décès rendu le 23 juin 1920 par le Tribunal de Montélimar; transcrit sur les registres d'état civil de la mairie de Marsanne (Drôme) le 30-6-1920. Arr. du 21-10-20.*

AD26, Registre matricule 1R334, p 745

*29 août* La mission du Régiment est de tenir sur ses positions. Le 7<sup>e</sup> doit se porter au Haut du Bois en liaison avec le XXI<sup>e</sup> Corps. Le 7<sup>e</sup> B<sup>ou</sup> de Chasseurs occupe Nonpratelize. Le 1<sup>er</sup> B<sup>ou</sup> tient avec 2 C<sup>us</sup> (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>) et 1 section de mitrailleurs (la 1<sup>re</sup>) la ferme du Haut, 2 C<sup>us</sup> (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) en 2<sup>e</sup> ligne dans les tranchées à 1000<sup>m</sup> au Nord de La Salle. Les C<sup>us</sup> de 1<sup>re</sup> ligne arrêtent par leur feu le mouvement d'un C<sup>us</sup> ennemi qui marche sur Nonpratelize en prenant le flanc et lui font subir des pertes sérieuses.

JMO du 52e RI, 1/10/1913-27/02/1916, p 17-18

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Caporal Marius Elie BOULAT

Né le 18 septembre 1891 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Jules Boulat et de Marie Vial, à Gonde  
Boucher à Dieulefit

Matricule N° 304 - Classe 1911  
Bureau de recrutement : Montélimar

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**  
© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

Nom **BOULAT**  
Prénoms **Marius Elie**  
Grade **Caporal**  
Corps **26<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs**  
N° **304** au Corps. — Cl. **1911**  
Matricule. **304** au Recrutement **Montélimar**  
Mort pour la France le **4 octobre 1918**  
à **1 km au N.E. de S<sup>t</sup> Quentin (Aisne)**  
Genre de mort **gué à l'ennemi**

Né le **18 septembre 1891**  
à **Marsanne** Département **Drôme**  
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le **15 Mars 1919**  
à **Marsanne (Drôme)**  
N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_  
586-708-1921. [20434.]

Incorporé le 9 octobre 1912 au 17<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, il est nommé caporal le 26 septembre 1913. A partir de la mobilisation générale de 1914, il suit toutes les campagnes, d'abord dans les Vosges, puis à la 1<sup>ère</sup> bataille de la Marne. En 1915, c'est l'Artois, en 1916 Verdun, la Champagne, la bataille de la Somme et l'Alsace. En 1917, le régiment est au Chemin des Dames, puis dans l'Aisne et de nouveau dans les Vosges.

Blessé à l'épaule au col du Hantz en 1914, le caporal est cité à l'ordre du régiment pour sa bravoure en 1916. Il reçoit la Croix de guerre avec étoile de bronze.

Le 28 janvier 1918, Marius Elie rejoint le 26<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied en Picardie, dans le secteur de Montdidier, puis dans la Somme, l'Oise et finalement dans l'Aisne; aux abords de Saint-Quentin.

C'est le 4 octobre 1918, pendant une offensive très meurtrière, que le caporal Marius Elie Boulat est tué dans les marais, par des éclats d'obus aux jambes, à 1 km au N-E de Saint-Quentin.

*c/P. Allemagne : du 2 août 1914  
au 4 octobre 1918.*

*Blessé par "goup" 92 sur à l'épaule  
gauche le 2 août 1914, au  
Col du Hantz (Alsace)*

*Cité à l'1<sup>er</sup> du Régiment du 15 mars 1916. N° 885. "très bon caporal dévoué et  
énergique. Blessé au début de la campagne. A été solennaire du 5 au 9 mars 1916 pour  
accomplir plusieurs missions dangereuses." (Croix de guerre étoile de bronze)*

AD26, Registre matricule 1R303, p 461

3-11-5-5. | 3, 4, 11 et 15 Octob. l'autre tentative furent  
Octob. | faites en vue de traverser ces marais.

pendant toute cette période, le bataillon subit de très  
violents tir d'artillerie par obus explosifs et toxiques.  
3<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> Octob. à 20<sup>h</sup>10. Le Capitaine d'Anselme reçoit  
l'ordre d'être relevé à Marcourt, avec 2 @ et  
une @.M. au bataillon du 291<sup>e</sup>.

Le relevé, par une nuit très noire, avec 500 m de  
marais à traverser sur des flaques étroites et branlantes,  
fut particulièrement pénible pour 2<sup>e</sup> étaient déjà  
très fatigués.

JMO du 26<sup>e</sup> BCAP, 13/06/1918-23/10/1919, p 29

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Marius Joseph BOURSON

Né le 24 janvier 1886 à Marsanne (Drôme)  
Fils d'Auguste Bourson et de Séraphie Guyon  
Cultivateur au quartier de Meyras

Matricule N° 536 - Classe 1906  
Bureau de recrutement : Montélimar

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**  
© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

Nom **B O U R S O N**

Prénoms **Marius**

Grade **5<sup>e</sup> classe**

Corps **252<sup>e</sup> R.I. Infanterie**

N° **1048** au Corps. — Cl. **1906**

Matricule. **536** au Recrutement **Montélimar**

Mort pour la France le **24 Juin 1916**

à **Meuse (Meuse)**

Genre de mort **Disparu sans jugement déclaré**  
**par le Tribunal de Montélimar le 1<sup>er</sup> juillet 1920**  
**par le Tribunal civil de Montélimar.**

Né le **24 Janvier 1886**

à **Marsanne** Département **Drôme**

Arr<sup>s</sup> municipal (1<sup>er</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas remplie par le Corps.

Jugement rendu le **1<sup>er</sup> juillet 1920**  
par le Tribunal de **Montélimar, Drôme**

Noté ou jugement transcrit le **1<sup>er</sup> juillet 1920**  
à **Marsanne, Drôme**

N° du registre d'état civil

534-708-1991. [26434.]

Incorporé au 140<sup>e</sup> Régiment d'infanterie en 1907, il passe au 14<sup>e</sup> escadron du train en 1908, termine son service en septembre 1909 avec un certificat de bonne conduite et passe dans la réserve.

Rappelé en 1914, il rejoint le 252<sup>e</sup> Régiment d'infanterie qui prend part aux opérations en Lorraine jusqu'en 1916 où il est engagé dans la bataille de Verdun, dans le secteur de la cote 304, près d'Esnes.

A partir du 19 juin, bombardements et attaques s'intensifient avec des pertes très lourdes pour tous les régiments engagés.

Le 24 juin, Marius Joseph Bourson est porté disparu sous un bombardement particulièrement violent à la trop célèbre cote 304.

1909 Certificat de bonne conduite accordé à l'élève dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> octobre 1909 Rappelé sous les drapeaux mobilisation générale du 2 août 1914 Arrivé au corps le 7 Août 1914 Disparu le 24 juin 1916 à la cote 304 (Meuse)

AD26, Registre matricule 1R268, p 45

24 Juin	Connaissance par, vers 14, 15 heures, vers 18 heures, vers 21 heures Quartier O - Le Lt Colonel passe à 12 <sup>h</sup> Le commandement du Quartier O au Lt Colonel Fronyo du 112 <sup>e</sup> . Le Lt Colonel, l'É.M du 252 <sup>e</sup> et les éléments de la C.M.R. en ligne se portent sur le Bois de Pierre, puis sur Fourcaucourt. H <sup>e</sup> Bat <sup>on</sup> se porte de Bulainville sur Fourcaucourt où il cantonne 5 <sup>e</sup> Bat <sup>on</sup> sans changement 6 <sup>e</sup> Bat <sup>on</sup> subit au col de S <sup>1</sup> après-midi un très violent bombardement.
---------	--

JMO du 252<sup>e</sup> RI, 06/03-05/12/1916, p 21

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Abel Auguste BRUGIER

Né le 3 juin 1895 à Roynac (Drôme)  
Fils d'Auguste Brugier et de Berthe Salard décédés,  
chez son tuteur Léopold Salard à Marsanne  
Cultivateur

Matricule N° 700 - Classe 1915  
Bureau de recrutement : Montélimar

Ministère de la Défense - MÉMOIRE DES HOMMES - CORPS.

Nom **BRUGIER**  
Prénoms *Abel Auguste*  
Grade *Chasseur*  
Corps *12<sup>e</sup> B<sup>on</sup> Chasseurs à Pied*  
N° *4242* au Corps. - Cl. *1915*  
Matricule. *700* au Recrutement *Montélimar*  
Mort pour la France le *14 août 1916*  
à *D'amb. 7.20 à Stinchem (Somme)*  
Genre de mort *Suites de blessures de guerre*

Né le *3 juin 1895*  
à *Roynac* Département *Drôme*  
Anc<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Jugement rendu par le Tribunal de *Marsanne* le *Janv 1916*  
acte ou jugement transcrit le *Janv 1916*  
N° du registre d'état civil

334-708-1921. [20434.]

Incorporé le 16 décembre 1914 au 12<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied, il connaît le baptême du feu en 1915 dans les Vosges et en Alsace.

Le 12<sup>e</sup> BCP prend part à l'attaque du Hartmannswillerkopf entre le 28 décembre 1915 et les premières semaines de janvier 1916. Abel Auguste, blessé le 8 janvier, reçoit une citation à l'ordre du bataillon.

Les opérations se poursuivent avec la bataille de la Somme, entre Péronne et Bapaume. C'est lors des sévères combats pour la reprise du sud du village de Maurepas, le 12 août 1916, qu'Abel Auguste Brugier est grièvement blessé par des éclats d'obus. Il décède dans l'ambulance d'Etinehem le 14 août.

Une citation à l'ordre du Bataillon salue sa conduite au feu.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
<i>entre l'Allemagne : du 16 Brumaire 1914 au 14 août 1916.</i>	<i>Blessé le 8/1-1916 à P. Hartmann W. Placé sur le front de la tête au B<sup>on</sup> 94 du 12-2-1916. Chasseur brave &amp; courageux, s'est conduit au feu &amp; a été blessé. Blessé le 12 août 1916 au sud de Maurepas (Somme) dans région thoracique - inférieure par éclats d'obus.</i>

AD26, Registre matricule 1R334, p 399

12 août 1916

Le B<sup>on</sup> a pour mission d'attaquer et d'occuper la tranchée de (Copette); il attaque dans la forme suivante : à droit. H<sup>on</sup> (Cap. Dumoulin) à gauche (Cap. Vassier), au 1<sup>er</sup> ligne.

L'attaque a déclenché à 15<sup>h</sup> et objectif assigné (P. de Copette) fut atteint et dépassé et, à la tombée de nuit, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> (ils s'installaient d'infanterie) sur la Route Maurepas - (Cinq / Somme).

JMO du 12<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins, 15/07/1915-26/10/1916, p 78

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Auguste CANON

Né le 01/07/1883 à Marsanne (Drôme)  
Fils d'Auguste Canon et de Marie Léonie Bayle  
Propriétaire cultivateur au Marais

Matricule N° 577- Classe 1903  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **CANON**  
Prénoms **Auguste**  
Grade **2<sup>e</sup> CLASSE**  
Corps **252<sup>e</sup> R.I. Infanterie**  
N° **15462** au Corps. — Cl. **1903**  
Matricule. **577** au Recrutement **Montélimar**  
Mort pour la France le **22 Juin 1915**  
à **Xivray (Meuse)**  
Genre de mort **tué à l'ennemi**

Né le **1 Juillet 1883**  
à **Marsanne** Département **Drôme**  
Arr. municipal (à Paris et Lyon),  
à début ros et N. }

Compte rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le **21 Août 1915**  
à **Causse** **Drôme**  
N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

534-708-1021. [2013]

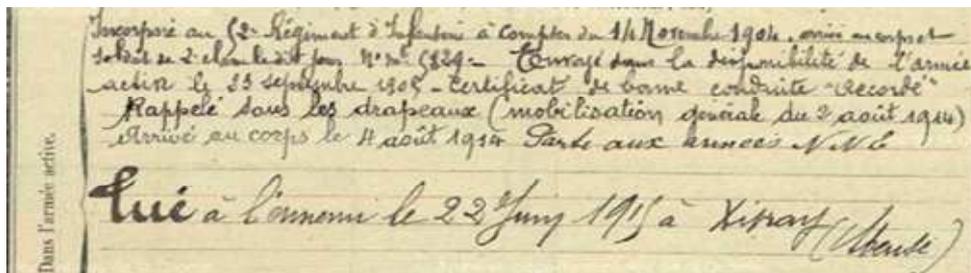
Incorporé au 52<sup>e</sup> Régiment d'infanterie à Montélimar en 1904, il est dégagé du service militaire comme "fils unique de veuve", tout en restant dans la réserve de l'armée active.

En août 1914, il rejoint ainsi le 252<sup>e</sup> RI, régiment de réserve du 52<sup>e</sup>, qui prend la direction de la Lorraine. Présent lors de plusieurs offensives victorieuses dans la région de Lunéville, Pont-à-Mousson et Nancy, le régiment prend ensuite part à la bataille de la Woëvre et des Hauts de Meuse à la fin de l'année 1914.

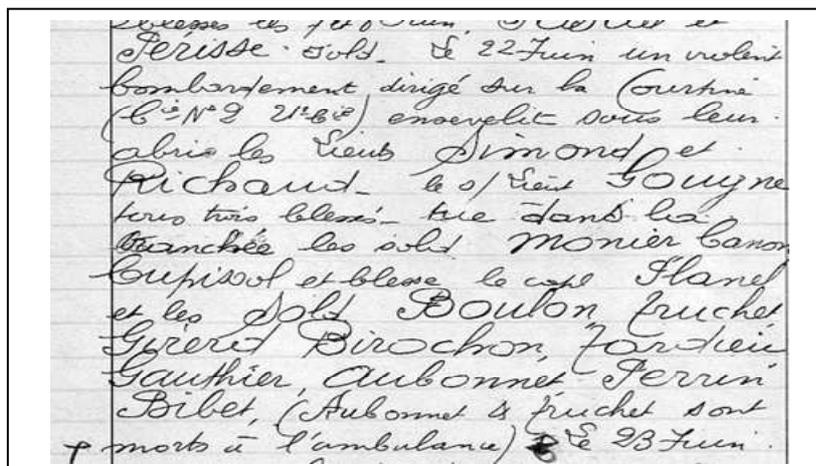
Au début de l'année 1915, le front lorrain se fixe momentanément. Toujours en position dans le secteur entre Commercy et Pont-à-Mousson, le 252<sup>e</sup> consolide les tranchées et construit des abris plus solides, non sans subir des bombardements réguliers de l'ennemi.

C'est au cours d'une de ces attaques violentes sur la première ligne dans le secteur de Xivray, le 22 juin 1915, qu'Auguste Canon et deux autres soldats sont tués par l'effondrement de leur abri.

Avant de partir, il avait fait don à la commune de Marsanne d'une maison destinée à accueillir une école de filles.



AD26, Registre matricule 1R246, p 93



JMO du 252<sup>e</sup> RI, 15/05/26-16/03/1916, p 8-9 (après Monier)

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Frédéric Ferdinand Gabriel CANON

Né le 22 juin 1879 à Marsanne (Drôme)  
 Fils de Joseph Louis Canon et de Marie Clémence  
 Irma Dam  
 Tonnelier à Marseille

Matricule N° 267 - Classe 1899  
 Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
 PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **CANON**  
 Prénoms **Gabriel**  
 Grade **2<sup>e</sup> classe**  
 Corps **52<sup>e</sup> R. Infanterie 1.16<sup>e</sup>**  
 N° **17267** au Corps. — Cl. **1899**  
 Matricule. **267** au Recrutement **Montélimar**  
 Mort pour la France le **31 mai 1915**  
 Harbonnières (Somme) Ambulance N° 7.  
 Genre de mort **blessures de guerre**

Né le **22 Juin 1879**  
 à **Marsanne** Département **Drôme**  
 Arr. municipal (P<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
 par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
 acte ou jugement transcrit le **5 juillet 1915**  
 à **Montélimar (Drôme)**  
 N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

534-708-1921. [2013A.]

Incorporé en 1900, il effectue son service au 22<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, puis au 13<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied à partir de 1901, avant d'être renvoyé dans ses foyers en 1903.

Passé dans l'armée territoriale en 1913, il rejoint le 111<sup>e</sup> Régiment territorial d'infanterie, regroupé à Montélimar, lors de la mobilisation d'août 1914. Les premières opérations l'envoient à la frontière italienne pour la défense des forts (Viraysses, Tournoux, etc).

Gabriel fait ensuite partie du contingent versé en renfort au 52<sup>e</sup> Régiment d'infanterie qui a perdu plus d'un millier d'hommes dans la Somme, dans les secteurs de Chaulnes et de Lihons, en septembre 1914.

Le régiment est maintenu dans le secteur de Lihons jusqu'en août 1915. Gabriel décède de blessures le 31 mai à l'ambulance N°7 d'Harbonnières.

Ce n'est pas une période d'offensive, mais une escarmouche meurtrière a eu lieu au début d'avril et Gabriel Canon a pu y participer.

*Rappelé sous les Drapeaux (Mon Gle du 2 Août) Arrivé au Corps le 3 Août 1914. Décède le 31 mai 1915 des suites de blessures de guerre à Harbonnières (Somme) (ambulance n°7) Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 31 mai 1915.*

AD26, Registre matricule 1R212, p 340



Le Village de Lions-en-Santerre après 1915

## Alphonse CHAREYRON

Né le 23 avril 1884 à La Coucourde (Drôme)  
Fils de Régis Chareyron et de Julie Mandaron  
Cultivateur

Matricule N° 385 - Classe 1904  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **CHAREYRON**  
Prénoms **Alphonse**  
Grade **2<sup>e</sup> classe** 52  
Corps **252<sup>e</sup> R. Infanterie**  
N° Matricule. **17120** au Corps. — Cl. **1904**  
**385** au Recrutement **Montélimar**  
Mort pour la France le **18 septembre 1916**  
à **Chattancourt (Meuse)**  
Genre de mort **tué à l'ennemi**  
Né le **23 avril 1884**  
à **La Coucourde** Département **Drôme**  
Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon) }  
à défaut rue et N°.  
Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement, transcrit le **10 novembre 1916**  
à **Marsanne (Drôme)**  
N° du registre d'état civil **2137/104**  
534-708-1021. (20434)

Incorporé en octobre 1905 au 52<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, il accomplit son service jusqu'en 1907. Rappelé sous les drapeaux en août 1914 au 252<sup>e</sup> RI, il a eu le temps d'épouser Yvonne Eve Solange Charrière le 25 juillet. Après plusieurs campagnes meurtrières dans les Vosges et en Lorraine entre 1914 et 1915, le régiment prend part à la bataille de Verdun à partir de juin 1916. Installé dans le secteur Le Mort-Homme - Chattancourt, le régiment tente d'organiser ses positions, mais la défense est difficile sous les attaques et bombardements incessants. Les pertes sont lourdes. Le 18 septembre, une attaque contre la tranchée Boivin tenue par l'ennemi se heurte à une forte résistance. C'est ce jour-là qu'Alphonse Chareyron, 19<sup>e</sup> Cie, est tué dans la tranchée de 1<sup>ère</sup> ligne vers Chattancourt. Il est cité à l'ordre du régiment le 20 octobre pour sa bravoure. D'abord inhumé au cimetière de Fromeréville-les-Vallons, près de Verdun, il repose au cimetière de Marsanne.

méc territorialiale  
à sa réserve.

Cité à l'ordre du régt N° 208 du 20 octobre 1916. "Brave  
bon soldat, brave et plein d'entrain, toujours volon-  
taire pour les missions périlleuses. A été tué  
à son poste de combat dans la tranchée de 1<sup>ère</sup> ligne  
le 18 9/1916."

AD26, Registre matricule 1R252, p 525

Le 18, le 203<sup>e</sup> attaque la tranchée Boivin  
à 16<sup>h</sup>45 et s'en empare.  
Pendant la lutte d'art<sup>illerie</sup> de ce jour le 203<sup>e</sup>  
a 3 tués et 14 blessés, dont le 2<sup>e</sup> lieutenant  
Chagnard.  
Pertes:  
1<sup>er</sup> - Tués: cap<sup>itaine</sup> Bertrand (17<sup>e</sup>) - soldats  
Chamarat, Denis, Sala, Bergeret, de la 17<sup>e</sup>.  
cap<sup>itaine</sup> Balayn et soldat Gardien de la 18<sup>e</sup>.  
sold<sup>at</sup> Chareyron, de la 19<sup>e</sup>.

JMO du 252<sup>e</sup> RI, 6/03/1916 au 5/12/1916, p 28

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Clément CHARLES

Né le 6 avril 1876 à Marsanne (Drôme)  
Fils d'Auguste Clément Charles et d'Emilie Besson  
Cultivateur

Matricule N° 1109 - Classe 1896  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des Hommes

NOM : *Charles*  
Prénoms : *Clément*  
Grade : *Soldat au 111<sup>e</sup> RIT*  
Corps : *111<sup>e</sup> Régiment Territorial*

N° au corps : *1109*  
mat. recrut' : *Montélimar* cl. *1896*  
Décédé le : *4 juin 1917*  
A : *L'ambulance de Salvanges (Meuse)*

Par suite de : *Blessures de guerre*  
Décès constaté le : \_\_\_\_\_

\* liste n° \_\_\_\_\_  
\* liste n° \_\_\_\_\_ **Notification Individuelle**  
\* liste n° \_\_\_\_\_

L'acte de décès est-il parvenu ? **OUI**  
Y a-t-il procès-verbal de déclaration de décès ? \_\_\_\_\_  
Y a-t-il procès-verbal de constatation de décès ? \_\_\_\_\_

Autres notifications individuelles parvenues. \_\_\_\_\_

**MORT POUR LA FRANCE**

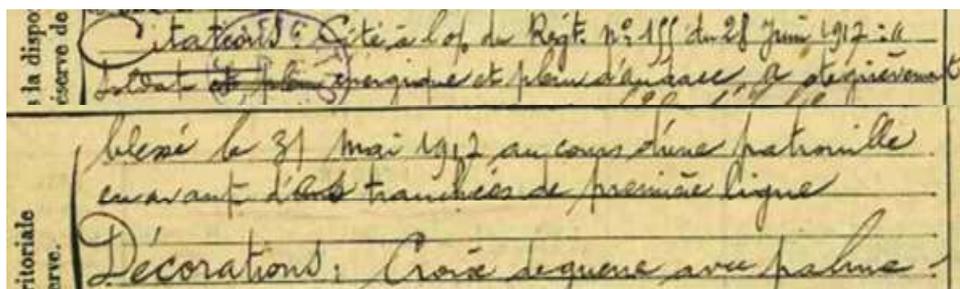
Incorporé au 140<sup>e</sup> Régiment d'infanterie en 1898, libéré en septembre 1900 après son service, Clément épouse Elisa Hortense Chauvet le 30 novembre 1912 à Espeluche.

Rappelé sous les drapeaux en août 1914, il rejoint le 111<sup>e</sup> Régiment d'infanterie territoriale et participe avec lui à toutes les campagnes, des Alpes à la Champagne, puis la Meuse et l'Argonne à la fin de 1916.

Le régiment reste dans le secteur de l'Argonne Est jusqu'en septembre 1917, assurant pratiquement sans interruption la garde des tranchées dans les quartiers du Bec de Cheppe, de la Corniche, des Merliers, entre Boureilles et le hameau détruit du Four-de-Paris.

Le 31 mai 1917, Clément Charles est blessé par balle au bois des Merliers, au cours d'une patrouille à l'avant des tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne. Il décède le 4 juin à l'ambulance de Salvanges.

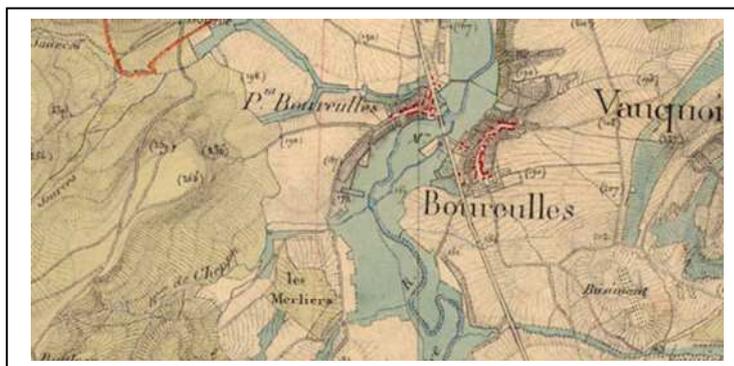
Son courage lui vaut une citation à l'ordre du régiment et la Croix de guerre avec palmes.



AD26, Registre matricule 1R 190, p 120

31	d <sup>07</sup>	M <sup>r</sup> blessé au Quartier des Merliers par balle	1 <sup>er</sup>	1896	Charles Clément	soldat	1	1
----	-----------------	--	-----------------	------	-----------------	--------	---	---

JMO du 111<sup>e</sup> RIT, du 1/01/1917 au 31/12/1917, p 11 © Ministère de la défense - Mémoire des hommes



## François Joseph Auguste CHASTE

Né le 30 janvier 1879 à Marsanne (Drôme)  
Fils d'Antoine Chaste et de Marie-Louise Daillan  
Cultivateur

Matricule N° 264 - Classe 1899  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la Défense - Service des Archives Militaires

Nom **CHASTE**  
Prénoms *François Joseph Auguste*  
Grade *2<sup>e</sup> Classe*  
Corps *315<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie*  
N° *3350<sup>80</sup>* au Corps. — Cl. *1899*  
Matricule. *264* au Recrutement *Montélimar*.  
Mort pour la France le *1<sup>er</sup> Novembre 1916*  
à *Douaumont (Meuse)*  
Genre de mort *Écrasé à l'ennemi*

Né le *30 Janvier 1879*  
à *Marsanne* Département *(Drôme)*  
Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le *22 Février 1917*  
à *Marsanne (Drôme)*  
N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

534-708-1921. [20434.]

Incorporé en 1901 au 140<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, il est libéré en 1903. Passé dans l'armée territoriale en 1913, il rejoint le 111<sup>e</sup> Régiment d'infanterie territoriale en août 1914.

Très vite, il fait partie d'un contingent envoyé en renfort au 52<sup>e</sup> RI durement éprouvé dans l'Aisne.

Le 31 octobre 1914, il est blessé pendant la bataille de Lihons.

Revenu au 111<sup>e</sup> RIT en 1916, il se trouve en Champagne, dans le secteur de la cote 180 proche de Massiges. Le 6 mars, il est volontaire pour une mission de liaison entre deux postes de mitrailleuses et assure ce service sous un bombardement violent, ce qui lui vaut une citation à l'ordre du régiment.

Transféré au 315<sup>e</sup> RI le 6 juillet 1916, dans le même secteur, il prend part à la bataille de Verdun et tombe devant Douaumont le 1<sup>er</sup> novembre 1916.

Citation n° 81 (111<sup>e</sup> RIT) du 11-3-1916. Agent de liaison volontaire entre les deux sections de mitrailleuses. A très bien assuré ce service sous un bombardement violent le 6-3-1916. Blessé le 31-10-1914 au combat de Lihons. Blessure en action de la fosse antérieure du genou droit par balle. Le 13 mars 1916 cité à l'ordre du régiment devant Douaumont le 1<sup>er</sup> novembre 1916 par éclat d'obus.

AD26, Registre matricule 1R212, p 336



Ruines du village de Douaumont (<http://artois1418.skyrock.com/>)

## Henri Joseph CLEMENT

Né le 10 octobre 1892 à Mirmande (Drôme)  
 Fils de Joseph Henri Clément et de Louise Rose  
 Reygnier  
 Cultivateur

Matricule N° 670 - Classe 1912  
 Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom CLEMENT

Prénoms Henri Joseph

Grade Soldat

Corps 159<sup>e</sup> Rég<sup>on</sup> d'Infanterie 123<sup>e</sup>

N° 670 au Corps. — Cl. 1912

Matricule. 670 au Recrutement Montélimar

Mort pour la France le 9 Mai 1918

à l'Heure d'évacuation n° 8 du 9<sup>e</sup> Corps  
 Signé au verso 18 Centimes de Guerre

Genre de mort 18 Centimes de Guerre

Né le 10 Octobre 1892

à Mirmande Département Drôme

Arr<sup>ondissement</sup> municipal (p<sup>our</sup> Paris et Lyon). }  
 A défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
 par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
 acte ou jugement transcrit le 20 avril 1916  
Marsanne (Drôme)

N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

534-708-1021. [20434.]

Incorporé au 159<sup>e</sup> Régiment d'infanterie en 1913, il est désigné "soutien indispensable de famille" en mars 1914, et renvoyé dans ses foyers, pour être rappelé sous les drapeaux le 8 novembre de la même année.

A ce moment, le 159<sup>e</sup> RI est en Artois. Maintenu dans ce secteur pendant toute l'année 1915, il participe à toutes les offensives.

Le 9 mai 1915, la Première bataille d'Artois est lancée sur un large front au nord d'Arras. Le 159<sup>e</sup> progresse vers le secteur du Cabaret Rouge, puis du village de Souchez. La 12<sup>e</sup> Compagnie à laquelle appartient le soldat Clément atteint les abords du cimetière de Souchez et s'y retranche.

C'est à cet endroit qu'Henri Joseph Clément est grièvement blessé. Décédé peu après, il est décoré à titre posthume de la Croix de guerre avec Etoile de bronze en 1919.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
<p>Contre l'Allemagne du 9 octobre 1914 au 9 mai 1915.</p>	<p>Cité à l'ordre du rég<sup>iment</sup> N° 159<sup>e</sup> I.R. le 5 juillet 1919 "Brave Soldat, Mort pour la France des suites de ses blessures reçues le 9 mai 1915 à Souchez. Croix de guerre... étoile de bronze."</p>

AD26, Registre matricule 1R311, p 246

Rouge et de la cote 119. A gauche la 12<sup>e</sup> C<sup>om</sup> appuyée par une position de mitrailleuses couvrant le mouvement de J. Baillon dans la direction de Souchez se porte jusqu'au changement de pente du ravin au sud de Souchez et s'y retranche exécutant des feux d'infanterie et de mitrailleuses sur la crête 119-123. Les 11<sup>e</sup> C<sup>om</sup>, 10<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> C<sup>om</sup> à droite de la 12<sup>e</sup> se portent vers la croupe 119. La ligne traverse le chemin de transport de force, le

JMO du 159<sup>e</sup> RI, 1/08/1914-22/08/1916, p 72

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Henri Antoine COLLET

Né le 19 décembre 1896 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Antoine Collet et de Philippine Point  
Cultivateur

Matricule N° 795 - Classe 1916  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom COLLET

Prénoms Henri Antoine

Grade Chasseur à pied

Corps 2<sup>e</sup> Bataillon Chasseurs à Pied

N° 795 au Corps. — Cl. 1916

Matricule. 795 au Recrutement Montélimar

Mort pour la France le 10 Juin 1918

à la ferme Bauchement (Belloy)

Genre de mort tué à l'ennemi

Né le 19 Décembre 1896

Marsanne Département Drôme

Arr. municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_

acte ou jugement transcrit le 23 Novembre 1918

Marsanne (Drôme)

N° du registre d'état civil 1896/99

834-708-1991. [26424]

Incorporé en août 1916 au 75<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, il passe au 140<sup>e</sup> RI en décembre et le suit dans l'Aisne sur plusieurs sites du Chemin des Dames, puis dans la Somme, et retour vers l'Oise au début de 1917.

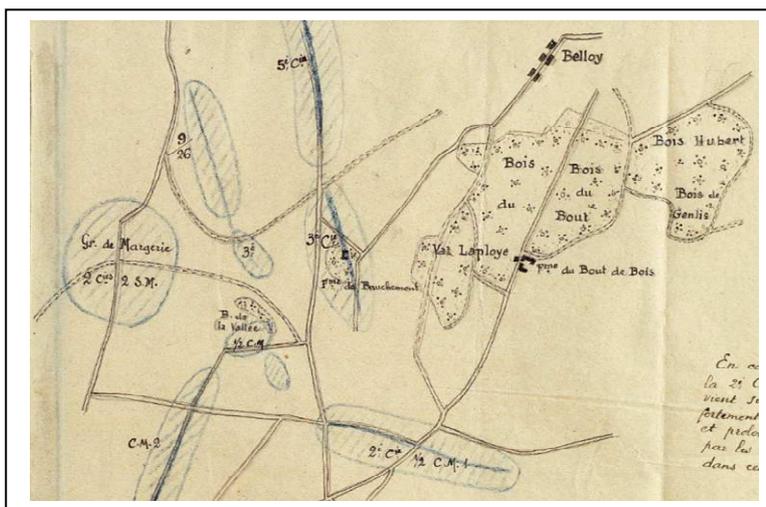
En juin, c'est l'Aisne et le chemin des Dames, mais le 20 Henri Antoine passe au 2<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied qui vient d'arriver en Lorraine, près de Toul. Très vite, les chasseurs rejoignent le secteur entre Beaumont et Flirey où ils consolident les positions. Un calme relatif règne.

En octobre, le 2<sup>e</sup> BCP se déplace vers Pont-à-Mousson, puis vers Nancy. Au début de 1918, il arrive à Verdun dans le secteur de Louvemont. Relevé au début mars, il est ramené dans l'Oise, fait un crochet en Artois vers Doullens, puis revient dans l'Oise pour soutenir une offensive sévère dans le secteur de Belloy - Méry-la-Bataille les 9 et 10 juin.

C'est en défendant le secteur de la ferme de Bauchement, le 10 juin, qu'Henri Antoine Collet est tué. Une citation à l'ordre du Bataillon immortalise son courage.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
<p><u>l'Allemagne de Reims 1916</u> <u>au 10 juin 1918.</u></p>	<p><u>Citi. à l'Ordre du B.M. 9022 du 18</u> <u>juin 1918 : Chasseur brave et</u> <u>courageux. Qui à son poste de</u> <u>combat le 10 juin 1918.</u></p>

AD26, Registre matricule 1R341, p 449



JMO du 2<sup>e</sup> BCP, 1/01/1918-31/12/1918, p 38

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

Marcel Henri COSTE

Né le 27 février 1893 à Marsanne (Drôme)  
Fils d'Elie Coste et d'Adrienne Thérèse Michel  
Cultivateur

Matricule N° 374 - Classe 1913  
Bureau de recrutement : Montélimar

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**  
© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

Nom COSTE  
Prénoms Marcel Henri  
Grade 2<sup>e</sup> Classe  
Corps 22<sup>e</sup> Regt. infanterie 10<sup>e</sup> B<sup>e</sup>  
N° 5226 au Corps. - Cl. 1913  
Matricule. 374 au Recrutement Montélimar  
Mort pour la France le 27 septembre 1914  
à Foucaucourt Somme  
Genre de mort tué à l'ennemi

Né le 27 février 1893  
à Marsanne Département Drôme  
Arr. municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon) }  
à défaut rue et N° }

Jugement rendu le 10 juin 1920  
par le Tribunal de Montélimar  
acte ou jugement transcrit le 23 juin 1920  
à Marsanne (Drôme)  
N° du registre d'état civil  
334-708-1921. [26434.]

Incorporé au 22<sup>e</sup> Régiment d'infanterie en novembre 1913, il est déclaré "soutien indispensable de famille" au début de 1914, son père étant décédé. Pourtant il reste mobilisé et suit son régiment dans les Vosges, en août au col de la Hingrie, puis col d'Urbeis et sur d'autres sites de défense des cols. Campagne sans succès jusqu'à la mi-septembre.

Le 18 septembre, le 22<sup>e</sup> RI est envoyé vers l'Oise. Débarqué à Clermont, il remonte vers la Somme, au N-E, par Montdidier, Faverolles où il cantonne le 22. Poursuite du déplacement vers Le Quesnel, puis le secteur de Herléville - Foucaucourt-en-Santerre le 24, où l'affrontement avec l'ennemi est critique, souvent indécis.

Les 26 et 27 septembre, le régiment reprend Foucaucourt et consolide sa position. Les combats se poursuivent jusqu'au 4 octobre. Ils coûtent 600 hommes au régiment. C'est au cours des opérations du 27 septembre que Marcel Henri Coste est porté disparu.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du 27 novembre 1913. Arrivé au corps le 27 novembre 1913  
Soldat de 2<sup>e</sup> classe ledit jour. Disparu le 27 septembre 1914  
à Foucaucourt (Somme).

AD26, Registre matricule, 1R317, p 611

27 septembre.	5 <sup>h</sup> 15 Ordre d'opérations du 27 septembre (Carnet A pièce 84) Le St Colonel Justin reprend le commandement du Régiment. Mise en état de défense du village, face à l. S.A. et au Nord-Est. Stationnement à Foucaucourt.
28 septembre	Stationnement à Foucaucourt. Bombardement par l'artillerie ennemie. Les tranchées sont améliorées de nuit, avec l'aide du génie.

JMO du 22<sup>e</sup> RI, 2/08/1914-31/12/1915, p 16

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Sous-lieutenant Ferdinand Abel CROUZON

Né le 23 mai 1881 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Ferdinand Crouzon et de Marie Veye  
Viticulteur

Matricule N° 109 - Classe 1901  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom *Crouzon*  
Prénoms *Ferdinand Abel*  
Grade *1<sup>er</sup> lieutenant*  
Corps *2<sup>e</sup> zouaves à Marsanne R 2*  
N° \_\_\_\_\_ au Corps. -- Cl. \_\_\_\_\_  
Matricule \_\_\_\_\_ au Recrutement \_\_\_\_\_  
Mort pour la France le *25 Septembre 1918*  
*St-Hilaire le Grand*  
Genre de mort *Qui a l'ennemi*  
Né le *23-5-1881*  
*Marsanne* Département *(Drôme)*  
Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N° }  
Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le *22 avril 1918*  
à *Montélimar*  
N° du registre d'état civil *594/188*  
260-708-1022. (3663A1)

Incorporé en novembre 1902 au 75<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, il accomplit trois ans de service jusqu'en 1905, puis s'engage à nouveau en 1907 et passe au 1<sup>er</sup> Régiment étranger en 1908. C'est dans ce corps qu'il rejoint l'Algérie et prend part aux combats à la frontière marocaine, dans le secteur d'Oudjda, jusqu'en 1911.

En avril 1911 il s'embarque avec son régiment pour le Tonkin et n'en revient qu'en juin 1914.  
Le 29 mai 1915, promu sous-lieutenant, il est affecté au 2<sup>ème</sup> Régiment Etranger, puis le 21 août au 2<sup>ème</sup> Régiment de marche de Zouaves (2<sup>e</sup> RMZ). A partir du 30 août, le régiment est envoyé en première ligne de ce qui va être la bataille de Champagne, et prépare ses positions au nord de Saint-Hilaire le Grand.

L'offensive générale est déclenchée le 25 septembre. Au prix de très lourdes pertes (1 500 hommes), dont Abel Crouzon, le régiment parviendra à investir plusieurs tranchées jusqu'à l'épine de Védegrange le 27 septembre avec le concours du 130<sup>e</sup> RI, décimé (1 300 hommes).

Dans la disponibilité  
ou dans la réserve de l'armée active.

1914. Adjudant le 3 septembre 1914. Promu Sous Lieutenant le 29 mai 1915. (Decision M<sup>le</sup> du 27 mai 1915) et affecté le dit jour au 2<sup>e</sup> étranger affecté au 2<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> de Zouaves aux armées (Delég. M<sup>le</sup> Du 21 août 1915 n° 6458/1). Obervé au corps le 21 août 1918.

Tué à l'ennemi du 25 Septembre au 1<sup>er</sup> Octobre 1918 à Saint Hilaire le Grand (Marne)

AD26, Registre matricule 1R229, p 144



Monuments commémoratifs des 2e R.M.Z. et 354e R.I. à St-Hilaire le Grand (51)  
(<http://www.memorialgenweb.org>) Photo Alain GIROD

## Joseph Ferdinand DUMONT

Né le 20 janvier 1871 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Joseph Dumont et de Henriette Vincent  
Cultivateur

Matricule N° 946 - Classe 1891  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

NOM **DUMONT**  
Prénoms *Joseph Ferdinand*  
Grade *Soldat*  
Corps *111<sup>e</sup> Regt d'Infanterie*  
N° Matricule. { *5318* au Corps. — Cl. *1891*  
                  { *946* au Recrutement *Montélimar*  
Décédé le : *8 Décembre 1914*  
à *L'hôpital mixte de Montélimar*  
Genre de mort *Rachettes pulmonaires*  
Né le *21 Janvier 1871*  
à *Marsanne* Département *Drôme*  
Arr<sup>s</sup> municipal (si Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.  
Judgement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le *Extrait du regist*  
*des deux copies à Marsanne*  
*Drôme le 15-12-14*  
N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_  
270-707-1022 (26433)

Incorporé au 75<sup>e</sup> Régiment d'infanterie en 1893, il accomplit son service et retrouve ses foyers en 1894. Après deux périodes d'exercices en 1898 et 1901, il est versé normalement dans l'armée territoriale le 8 octobre 1905, ce qui le rattache au 111<sup>e</sup> RIT.

Rappelé sous les drapeaux le 31 juillet 1914, il est renvoyé dans ses foyers le 31 août, mais rappelé à nouveau le 3 novembre 1914.

A ce moment précis, le 111<sup>e</sup> RIT livre bataille dans l'Aisne dans le secteur du village de Soupir que l'ennemi vient de réinvestir le 2 novembre après de durs combats. Les français conservent la rive droite de l'Aisne et consolident leurs positions sur le plateau voisin de Brenelle. Jusqu'à la fin du mois, le régiment continue d'établir les tranchées de 2<sup>e</sup> ligne, puis des tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne.

Joseph Ferdinand Dumont est rapatrié à l'hôpital mixte de Montélimar où il décède le 8 décembre, victime de tuberculose sans doute contractée dans les tranchées.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.  
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

*Appelé en 1893. Revenu en 1893  
Dirigé le 14 novembre 1893 sur le 75<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> d'Infanterie  
Assigné au corps le dit jour au n° 5444  
Engagé en congé le 8 novembre 1894. Exécution de la  
Circulaire n° 1 du 1<sup>er</sup> Août 1894. A reçu un certificat  
de bonne conduite. Rappelé 29. V. C. 1019 m<sup>e</sup> au 31 juillet 1904  
Renvoyé le 31 août 1904. Rappelé à service au Corps le 3-11-1914.  
**Décédé** le 8 décembre 1914 à l'hôpital mixte de Montélimar  
Campagne contre l'Allemagne du 3 au 31 août 1914 et du  
2 novembre au 8 décembre 1914.*

Dans l'armée active.

AD26, Registre matricule 1R151, p 487

Le Régiment travaille la nuit à renforcer l'organisation de la position du plateau à l'E de Brenelle.  
L'attaque des tranchées se trouve sur les pentes Sud du plateau au Net NE de Soupir.  
Elle est soutenue par la 158<sup>e</sup> B<sup>de</sup> appuyée par le 48<sup>e</sup> B<sup>de</sup> Chasseurs R et la 1<sup>re</sup> B<sup>de</sup> de Fonclaire en voie de renfort de la 5<sup>e</sup> Armée. Le soir nous étions obligés d'abandonner le village de Soupir pris et repris deux fois, mais nous conservons la rive droite de l'Aisne. La 7<sup>e</sup> C<sup>de</sup> du Reg<sup>t</sup> qui se trouvait à Bourg et Conin ce jour là a eu 2 soldats blessés: 12503 Vallentin Henri (1896) entré à l'hôpital de Longueval, 9893 Leblanc Jean (1894) entré à l'hôpital de Courcelles.  
Continuation des travaux de nuit sur le plateau de Brenelle.

JMO du 111<sup>e</sup> RIT, 04/08/1914-05/08/1916, p 6, du 1<sup>e</sup> au 4 novembre 1914

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Caporal Rémy Sylvain Antoine FEVELA

Né le 16 avril 1896 à St-Jean Chambre (Ardèche)  
 Fils de Rémy Févela et Julie Dumont  
 Boulanger à Chalencon (Ardèche)

Matricule N° 675 - Classe 1916  
 Bureau de recrutement : Privas

© Ministère de la défense - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Févela  
 Prénoms Rémy Sylvain Antoine  
 Grade Caporal  
 Corps 67<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> Bataillon Chasseurs Pied  
 N° 5577 au Corps. — Cl. 1916  
 Matricule 675 au Recrutement de Privas  
 Mort pour la France le 7 septembre 1918  
 à Vauxaillon (Ardèche)  
 Genre de mort tué à l'ennemi

Né le 16 avril 1896  
 à St-Jean Chambre Département Ardèche  
 Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon) }  
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
 par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
 acte ou jugement transcrit le 18 novembre 1919  
 à Parlange (Somme)  
 N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

101-708-1922. [26434]

Incorporé le 11 avril 1915 au 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied (BCP), il rejoint les Vosges pour des combats difficiles, entre les secteurs du Hartmannswillerkopf et de Metzeral jusqu'à la fin de l'année. L'hiver terrible de 1916 se passe dans les tranchées du Sudel.

En août, changement de région, c'est la bataille de la Somme. De septembre à novembre, de Bouchavesnes au Bois de Saint-Pierre Vaast, le bataillon fait front et devient le 27<sup>e</sup> BCAP alpin.

En 1917, bref retour dans les Vosges, puis direction le secteur du Chemin des Dames et participation à diverses attaques (la ferme de la Royère) et à la bataille de La Malmaison. Deux citations lors de cette période valent à Antoine Févela la Croix de guerre avec étoile d'argent et le grade de caporal le 12 novembre 1917.

Le bataillon est envoyé en Alsace jusqu'en avril 1918 où il est de nouveau engagé dans la Somme et pendant la bataille de Picardie à partir du mois d'août.

Intégré au 67<sup>e</sup> BCA, c'est dans ses rangs, 9<sup>e</sup> Cie, que Rémy Sylvain Antoine Févela tombe le 7 septembre 1918, entre Vauxaillon et la ferme Moisy.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
<p>Contre l'Allemagne                      du 11 Avril 1915                      au 7 Septembre 1918</p>	<p>Cité à l'ég<sup>e</sup> de la 66<sup>em</sup>e Div<sup>on</sup> n° 704                      du 22.11.17 cc. Q au une très belle                      attitude le 23 Oct. 1917 à l'attaque du plateau                      de la Malmaison » Cité à l'ég<sup>e</sup> de la                      Brigade n° 13 du 6.3.17 "Chasseurs modèle"                      a fait preuve du plus grand courage pendant                      les attaques du 30 et 31 juillet 1917, rendant ainsi de                      plus utiles services au cours de quatre jours                      d'efforts. Croix de guerre étoile d'argent</p>

AD07, Registre matricule 1R219, p 292

	PARIS ET LIÉGÈS — IMPRIMERIE				
Magne	8 <sup>e</sup>	1			
Séglise	8 <sup>e</sup>		1		
Févelas Emile Rémy	9 <sup>e</sup>	1			
Fontalbat Auguste	9 <sup>e</sup>		1		
Jeanney Louis	9		1		

JMO du 67<sup>e</sup> BCA, 2/08/1914-15/03/1919, p 350  
 (erreur de prénom)

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## Charles Hilarion Urbain FROMENT

Né le 20 avril 1895 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Hilarion Froment et de Marie Faure  
Cultivateur

Matricule N° 715 - Classe 1915  
Bureau de recrutement : Montélimar

Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom FROMENT  
Prénoms Charles Hilarion Urbain  
Grade 2<sup>e</sup> Classe  
Corps 28<sup>e</sup> B<sup>ta</sup> de Chasseurs à pied  
N° 6219 au Corps. — Cl. 1915  
Matricule. 715 au Recrutement Montélimar  
Mort pour la France le 12 juillet 1918  
à Combat de Castel (Somme)  
Genre de mort Tue à l'ennemi  
Né le 20 avril 1895  
à Marsanne Département Drôme  
Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.  
Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le 10 novembre 1918  
à Marsanne (Drôme)  
N° du registre d'état civil 2990/1918  
534-708-1921. [26434.]

Incorporé le 15 décembre 1914 au 30<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied (BCA), il est transféré au 28<sup>e</sup> BCA le 16 juin 1915, en Alsace, en pleine offensive sur Metzeral. Toujours dans le secteur des cols en 1916, le jeune soldat est blessé au Judenhut. En août, le bataillon quitte l'Alsace pour la Somme.

Le 12 septembre, à Bouchavesnes, nouvelle blessure par éclat d'obus. Après un bref repos, le bataillon prend part à l'attaque du Bois de Saint-Pierre Vaast le 5 novembre. Les pertes sont lourdes, la relève arrive et le bataillon se retrouve le 30 à Chantilly pour assurer la garde d'honneur du Général Joffre, encore chef des armées.

Début 1917, le 28<sup>e</sup> BCA regagne l'Alsace, puis mi-avril, retour dans l'Aisne, près de Craonne, pour l'offensive du Chemin des Dames. Le chasseur Froment, de la 2<sup>e</sup> Cie, y gagne une citation à l'ordre de la Division et la Croix de guerre avec Etoile d'argent le 25 octobre. Il tombe le 12 juillet 1918, au combat de Castel, dans la Somme, pendant la bataille de Picardie.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
<p><i>c/Allemagne :</i> <i>du 15 Décembre 1914</i> <i>au 12 Juillet 1918.</i></p> <p><i>"Croix de guerre</i> <i>étoile d'argent"</i></p>	<p><i>Blessé le 23 mai 1916 à Judenhut ( )</i> <i>par balle au bras droit.</i></p> <p><i>Blessé le 12 septembre 1916 à Bouchavesnes</i> <i>par E.O. au pied gauche.</i></p> <p><i>Cité à l'ordre de la 65<sup>e</sup> Division N° 707 du 23</i> <i>Novembre 1917. "A pris part à l'attaque du 25-10-</i> <i>1917, s'est bravement comporté et a contribué à</i> <i>l'enlèvement de la position ennemie."</i></p>

AD26, Registre matricule 1R334, p 423



Les ruines de Castel après l'attaque du 18 juillet 1918.

Pages de gloire du 28<sup>e</sup> BCA (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62385956>)

Photo

tos poilus

PHOTOS TIREES DE L'ILLUSTRATION



Préface de la bataille de Verdun dans les tranchées de la Somme et un commandement.



Médecin principal Viret, Colonel P... Aide-major Lacroix  
La salle à manger fleurie du général.



Le commandant d'un groupe d'artillerie à son poste de commandement, à sa droite, le téléphoniste qui transmet les ordres.



Tranchées de la Somme, aménagées à l'usage des troupes de première ligne et de réserve de la 5<sup>e</sup> armée.



LES MILITAIRES DANS LES RUES FRANÇAISES DE BELGIQUE  
A STRASBOURG. — Le régiment de la Légion étrangère marchant au travers de la rue de la République de Strasbourg, le 22 septembre 1914, par le général de Langle de Cary, commandant d'armée, au grand hôtel de la place de la République, le lendemain de l'entrée de la 1<sup>re</sup> armée française en Belgique.

NOS POILUS DE 14 – 18 (photos tirées de collections personnelles)



Frédéric BERTRAND



Henri Joseph CLEMENT



Valentin BLACHE



Alphonse CHAREYRON



Charles ASTIER

**MARSANNE**

**Ils entretiennent le patrimoine**



Les Amis du vieux Marsanne ont débroussaillé autour du château.

Mercredi matin, une poignée de courageux membres des Amis du vieux Marsanne a entrepris de procéder, comme chaque printemps à une opération de débroussaillage au pied du vieux château. Les travaux ont débuté tôt, vers 8 heures du matin, pour profiter d'une relative fraîcheur et se sont terminés en pleine chaleur, en fin de matinée.

Nicole, Marylin et Christian, accompagnés de leur fils Julien, neuf ans, de Bernard, Georges, de Jean de Denis et d'autres ont usé beaucoup d'huile de coude pour nettoyer l'accès au vieux château, soit environ 500 m<sup>2</sup>. Avec l'accord des sapeurs-pompiers, ils ont brûlé les branchages, en surveillant attentivement il

n'y avait pas de vent ce jour-là.

Cette opération sera à renouveler, peut-être à l'automne prochain. Les membres de l'association s'occupent toujours de l'entretien autour du château et de Saint-Félix, et l'idée de faire appel à des chèvres ou des moutons, moyen écologique et efficace, pour débroussailler a été évoqué par plusieurs d'entre eux. Aménager des marches pour un accès plus facile devant l'église Saint-Félix serait aussi un plus apprécié par les touristes d'un certain âge.

En attendant, après l'effort, les membres de l'association ont trouvé le réconfort au travers d'un pique-nique pris à l'ombre avec l'agréable sentiment d'un travail utile et bien accompli.

**D L 6 juin 2015**

**Amis du Vieux Marsanne**

Les plaques du Vieux Villages ont toutes été nettoyées et rafraîchies par Emmanuelle Klawitter qui va entreprendre de remettre également en état celle apposée sur le mur de l'immeuble légué à la commune pour une école de filles par Auguste Canon (article paru dans le dernier bulletin des Amis du Vx M.). Prochaine étape en collaboration avec les Anciens Combattants la liste des soldats morts pour la France du monument aux morts qui vont retrouver des couleurs. Une action qui anticipera toute une série d'articles sur ces soldats dans les prochains bulletins en corrélation avec cette période du centenaire 14-18 (travail de recherche en cours). L'exposition-photos se déroulera jusqu'au 20 juillet en salle de Justice de Paix, ouverture 10h/12h - 15h/18h.

Les "Amis du vieux Marsanne" ont édité une clé USB sur laquelle sont enregistrés tous les bulletins depuis la création de l'association. Cette clé sera vendue 10,00 euros à l'Office du Tourisme et pendant l'exposition photos qui se déroulera du 6 au 20 juillet en salle de Justice de Paix.

**Tribune 9 juillet 2015**

**MARSANNE**

**Les plaques du village en pleine rénovation**

Cette semaine, Emmanuelle a nettoyé et rafraîchi les plaques des noms des rues du vieux village.

Elle va ensuite remettre en état la plaque apposée sur le mur de l'immeuble (actuellement la bibliothèque) légué à la commune par Auguste Canon pour en faire une école de filles.

Prochainement, les Amis du vieux Marsanne collaboreront avec l'association des anciens combattants pour remettre à neuf la liste des noms des soldats inscrits sur le monument aux morts.



Rénovation des plaques du vieux village.

Cette action, dans le cadre de la célébration du centenaire de la Grande Guerre 14-18, sera suivie par plusieurs articles sur ces soldats, à paraître dans les prochains bulletins raunicipaux.

**D L 8 juillet 2015**

**MARSANNE**

**La clé de la mémoire**

A l'occasion de l'exposition d'anciennes cartes postales sur Marsanne, exposées à la mairie, Nicole Klawitter, présidente des Amis du Vieux Marsanne, a présenté une clé USB sur laquelle sont regroupés les trente bulletins édités à ce jour par l'association. Ces bulletins témoignent des nombreux travaux de rénovation effectués dans le vieux village et sont aussi une mine d'informations sur l'histoire et les histoires de



Marsanne. Les clés, de 4 mégas, sont en vente pour 10€ à l'office de tourisme de Marsanne.

**D L 12 juillet 2015**



**La plaque rafraîchie**

# Tout un village en cartes postales

Les Amis du Vieux Marsanne ont organisé dans la salle de justice de paix de la mairie une exposition de cartes postales sur le village. Ces anciennes cartes, en sépia, agrandies par Marcel Mary, dormaient dans des cartons, oubliées depuis leur dernière exposition en 1989. Retrouvées, elles témoignent aujourd'hui de la vie marsannaise telle qu'elle était à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>.

**Souvenirs, souvenirs...**

Les visiteurs reconnaîtront de nombreuses vues du village avec quelques élégantes de l'époque, de Notre-Dame de Fresneau, le vieux village, les

anciens bus, la foire... Nicole Klawitter, présidente de l'association, souhaiterait que de nouvelles photographies soient prises, témoignant ainsi de l'état des lieux tels qu'ils sont actuellement. Cela enrichirait la collection, avec un face à face d'hier à aujourd'hui des plus intéressants.

Le maire de la commune, Thierry Lhuillier, a salué cette initiative qui permet aux Marsannais et aux visiteurs de découvrir la vie d'un village provençal il y a une centaine d'années.

Cette exposition, inaugurée cette semaine, sera visible jusqu'au 20 juillet de 9 heures à midi et de 14h30 à 18 heures.



Cette exposition retrace parfaitement la vie du village au siècle dernier.

D L 11 juillet 2015

## Nettoyage d'automne dans le village



→ De nombreux membres des Amis du vieux village se sont retrouvés ce samedi matin pour une opération nettoyage d'automne. Après les travaux du printemps au château et à l'église Saint-Félix, ce sont la rue des Chèvres et le chemin de Roubinet qui longe l'ancien rempart qui ont été soigneusement débroussaillés et nettoyés. Les branches trop invasives et les mauvaises herbes ont été éradiquées et celles qui s'accrochaient dans les pierres du mur ont été les plus difficiles à enlever comme le lierre, puis tout a été ensuite brûlé. Un pique-nique bien mérité a ensuite réuni tous les bénévoles qui ont toujours à cœur l'entretien et l'embellissement du vieux village.

## Un vieux village riche en patrimoine

Samedi après-midi, Nicole Klawitter, Pierre Petit et Christian Chainas, des Amis du vieux Marsanne, ont fait découvrir à une vingtaine de visiteurs l'histoire du vieux village. Cette visite, inscrite dans les Journées du patrimoine, a fait remonter le temps via la montée de la rue du Comte de Poitiers jusqu'à l'église Saint-Félix en passant par la visite du beffroi avec Georges Jacouton et Robert Artaud, qui fut l'artisan de la refecton de l'horloge.

Marsanne, alors un marécage, était habitée au néolithique et a pris de l'ampleur à l'époque gallo-romaine. De nombreux vestiges ont été retrouvés. Au Moyen-Âge et jusqu'au milieu du



La visite du vieux village a débuté devant la fontaine et l'obélisque.

XIX<sup>e</sup> siècle, le vieux village perché était très peuplé. A l'époque médiévale, les maisons étaient regroupées autour du château et le village coint de deux remparts. Puis, les habitations se sont étendues dans la plaine.

C'est avec plaisir que les visiteurs ont découvert des vestiges de l'architecture du Moyen-Âge et de la Renaissance, la riche histoire de Marsanne et de son bonhomme d'Etat emblématique, le président Emile Loubet.

D L 23 septembre 2015

## Promenons-nous dans... les textes



Les amis du vieux Marsanne, après la succès de l'exposition des vieilles photos du village (300 entrées) ont organisé leur traditionnelle promenade lecture : 20 promeneurs dont 3 enfants ont fait le périple, pour écouter Axel Van Exter lire la nouvelle de Jean Giono "L'homme qui plantait des arbres" sur un terrain proche de celui du

récit... C'est au réservoir de Babouin qu'Axel plante le décor, précisant non sans humour que bien qu'à la première personne le récit ne le concernait pas... Les nouveaux ont admiré le point de vue sur la plaine de la Valdaine avant d'écouter religieusement ce passionnant récit qui, lu par Axel, prend une couleur

toute particulière... comme si le récit prenait vie... Deuxième halte, la place de l'Hôpital... le récit s'étend... St Félix complète la naissance de la forêt plantée par Elzéard... avant le pique-nique tiré du sac... Dernière station... et épilogue, devant la petite chapelle de Fresneau, la nuit est tombée... chacun retourne chez lui...

Tribune 30 juillet 2015

**La Côte D 1000**  
restaurant  
boutique  
galerie

**Camping Les Bastets\*\*\*\***  
Marsanne Tel : 0033 475 903 503  
[www.campinglebastets.com](http://www.campinglebastets.com)

**LIBER**  
LIVRES D'OCCASION  
**TEXTE**  
association marsannaise  
autour du livre en papier  
7 RUE ALBIN DAVIN 26740 MARSANNE  
[libertexte@gmail.com](mailto:libertexte@gmail.com)

**Labeille MARSANNAISE**  
Apiculteur Récoltant & Négociant  
Tél. : 06.77.83.39.49  
Email : [miel@abeillemarsannaise.fr](mailto:miel@abeillemarsannaise.fr)  
Web : [www.abeillemarsannaise.fr](http://www.abeillemarsannaise.fr)  
Séphanie Polnard  
Les Cèdoux n°8  
26740 Marsanne - France  
SIRET 52533814900017

*Les jardins du papé*  
Légumes et plantes aromatiques.  
*Vente à la ferme*  
Exploitation BJO  
**Hervé Brunel**  
Quartier Les Bastets  
90 chemin de la prairie  
26740 Marsanne  
0607601395  
[hvbrunel26@hotmail.com](mailto:hvbrunel26@hotmail.com)

**04 75 90 32 35**  
Place Auguste Canon  
26740 MARSANNE  
[www.les-aubergistes.fr](http://www.les-aubergistes.fr)  
[contact@les-aubergistes.fr](mailto:contact@les-aubergistes.fr)  
**les Aubergistes**  
Hôtel - Café - Restaurant

*Maison Plapot*  
Boulangier  
Pâtissier  
Chocolatier  
Confiseur  
Avenue Albin Davin  
26740  
**MARSANNE**  
04 75 90 32 64

**Le Point du Jour**  
Poterie  
  
Le Vieux Village  
26740 Marsanne  
04 75 90 31 06

ANTOINE ARNAUD  
terre cuite et bronze  
  
**galerie-jardin a**  
montée de saint Félix  
le vieux village  
26740 MARSANNE  
ouvert aux heures d'atelier  
et surtout sur rendez-vous au  
06 16 31 27 63

**Mas de Barral**  
Spécialités de canards gras  
MARSANNE  
Vente directe à la ferme  
**Yann Vari CAREL**  
06 81 39 87 01  
Quart Barral  
26 740 MARSANNE

**VivaL**  
Marie-Christine & Fabien  
Alimentation • Fruits et Légumes  
26740 Marsanne  
04 75 90 34 77  
email : [fabien.miot@orange.fr](mailto:fabien.miot@orange.fr)